



COS Villers Basket : Saison 2020 - 2021

Dossier de **renouvellement** de licence

Ne sont concernés que les licenciés du Cosvillersbasket de la saison 2019 - 2020

En raison de la crise sanitaire, nous ne pouvons annoncer de dates précises des entraînements et des compétitions

1 ère phase : PRE - INSCRIPTION

Constitution du dossier de pré-inscription :

Pieces à envoyer au club

- Fiche de pré-inscription – autorisation dument complétée et signée
- Règlement de la cotisation (cf grille tarifaire jointe)

Votre dossier doit être transmis au club par voie postale.

- Gymnase Gilbert Bauvin, Rue Maurice André, 54600 Villers les Nancy

2 -ème phase : INSCRIPTION

A réception de votre dossier de pré-inscription,

- le club vous fournira un lien internet qui vous permettra de saisir personnellement votre licence

Extrêmement Important : Le certificat médical doit être obligatoirement établi après le 28 mai 2020 et vous devrez le déposer sur le serveur lors de votre inscription en ligne.

Le questionnaire Covid doit être transmis à votre médecin pour délivrance du certificat médical.

Une fois la saisie effectuée, le club puis le comité départemental 54 valideront l'établissement définitif de la licence.



COS Villers Basket : Saison 2020 - 2021

Fiche de pre – inscription

NOM et Prénom du licencié :

Responsable légal :

Date de naissance Lieu de naissance :

Pays..... Nationalité.....

Taille :cm

Demande de surclassement : Oui..... Non.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel licencié : Tel mère : Tel père :

e.mail :

AUTORISATIONS

Je, soussigné(e)..... Responsable de légal de l'enfant

Déclare être informé(e) des conditions suivantes et les accepter :

« Les parents doivent accompagner leurs enfants sur les lieux d'entraînement ou de compétition et s'assurer que les responsables du COSVILLERSBASKET sont présents. En cas d'absence de ces derniers, et jusqu'à leur arrivée, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants et leur faire respecter les consignes mises en place suite à la crise sanitaire en cours. La prise en charge du licencié par le COSVILLERSBASKET s'arrête à partir du moment où le licencié a quitté l'enceinte de l'entraînement ou de la compétition et au plus tard 15 minutes après l'heure prévue de fin de séance. Le COSVILLERSBASKET décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir avant ou après la prise en charge ainsi définie ainsi que pour les vols ou dégradations commis au préjudice des licenciés dans le cadre des entraînements ou des compétitions. »

Autorise mon enfant à participer aux déplacements organisés par le club sous mon entière responsabilité (compétitions, stages, tournois, etc.).

Autorise les intervenants du COSVILLERSBASKET à décider pour mon enfant mineur en cas d'urgence et en mon absence du transport en centre hospitalier et à lui prodiguer les soins et interventions chirurgicales nécessaires en me prévenant dans les plus brefs délais et ce durant toute la saison 2020-2021.

Autorise le COSVILLERSBASKET à utiliser mon image, ma silhouette ou ma voix (ou celle de mon enfant) dans diverses publications, quel qu'en soit le support (papier, vidéo, film, site internet, etc.) dans le respect des dispositions légales en vigueur. :

→ Je m'engage

1. à respecter les entraîneurs, dirigeants, arbitres et adversaires
- 2 à respecter les locaux, installations et le matériel à domicile comme à l'extérieur
3. à avoir une attitude sportive sur et en dehors du terrain afin d'éviter toutes sanctions sportive & administrative
- 4 à arbitrer ou tenir la table de marque 3 fois dans la saison

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la FFBB et le règlement intérieur du COS VILLERS BASKET.

A, le / / **Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal :**



Certificat Médical et Surclassement

Au regard de la situation sanitaire sur le territoire français, la production d'un certificat médical pour la pratique de la discipline du Basketball ou du sport en compétition est obligatoire pour la saison 2020/2021 tant pour les nouveaux licenciés que pour les renouvellements de licences.

Pour être recevable le certificat médical doit être établi à compter du 28 mai 2020.

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par le médecin - *Rayer la mention inutile)

Je soussigné, Docteurcertifie avoir examiné M / Mme et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant:

- la pratique du basket en compétition ou du sport en compétition*
- la pratique du basket ou du sport*.

SURCLASSEMENT (ne nécessitant pas un imprimé spécifique et un examen par un médecin agréé)

Si oui case ci-dessous à cocher et champs à renseigner

M/Mme..... peut pratiquer le Basketball en compétition dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

FAIT LE/...../..... **A**

Signature du médecin :

Cachet :

QUESTIONNAIRE COVID 19 (QC19)

A l'attention de votre médecin

Ce questionnaire permet de connaître votre situation sanitaire par rapport au COVID 19

Cher Confrère,

En raison de la Pandémie de COVID 19, la FFBB demande à ses licenciés, entraîneurs et officiels de présenter pour la saison 2020-2021 un certificat d'absence de contre indication (CACI) à la pratique du basket ou du sport en compétition, ainsi qu'un questionnaire COVID 19 (QC19) dont l'exactitude des réponses devra être certifiée sur l'honneur.

Devant toute anomalie clinique découverte lors de votre examen clinique, vous avez toute latitude à demander des examens complémentaires, notamment cardiologiques.

En cette période compliquée, sur le plan sanitaire, la Commission Médicale Fédérale vous remercie de votre précieuse collaboration.

Confraternellement votre,

Docteur Bernard DANDEL

Président Commission Médicale de la FFBB

QC 19 : *(Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié)*

- 1) Avez-vous été victime du COVID 19 ?
- 2) Avez-vous été en contact avec une personne victime du COVID 19 ?
- 3) Avez-vous eu l'occasion d'être testé pour le COVID 19 ?
- 4) Avez-vous ou avez-vous eu de la fièvre > ou = à 38° ?
- 5) Avez-vous ou avez-vous eu un essoufflement anormal ?
- 6) Avez-vous ou avez-vous eu une toux sèche ?
- 7) Avez-vous ou avez-vous eu des douleurs thoraciques ?
- 8) Avez-vous ou avez-vous eu des palpitations ?
- 9) Avez-vous ou avez-vous eu une perte du goût ou de l'odorat ?
- 10) Avez-vous ou avez-vous eu une fatigue anormale ?

Ce questionnaire (QC 19) est exclusivement à destination de votre médecin, il doit rester en sa possession.

**Il n'a pas vocation à être communiqué à la FFBB
(ni aux Ligues, Comités et Clubs).**



Tarifs : Saison 2020 – 2021

Catégorie	Année de naissance	Cotisation incluant assurance A			Assurance Option C (complément A ou B)
		Création	Renouvellement	Mutation	
Baby – U7	Né après le 01/01/2014	97	92		0,5
Mini – Poussins – U9	2012 – 2013	97	92	97	
Poussins – U11	2010 – 2011	97	92	97	
Benjamins – U13	2008 - 2009	97	92	97	
Minimes – U15	2006 – 2007	97	92	132	
Cadets – U17	2004 – 2005	107	102	172	
Junior Filles – U18	2003 – 2005	107	102	172	
Junior M – U20	2001 - 2003	122	117	172	
Seniors	2000 et avant	122	117	172	
Loisirs		101	96		
Bénévoles			Gratuit		

Une chasuble offerte aux nouveaux licenciés

- Réductions pour plusieurs enfants d'une même famille : -10% pour 2 enfants, - 15% pour 3 enfants et plus
- Paiement fractionné (4 fois maximum) autorisés avec chèques établis à l'avance à la pré-inscription (date de retrait du cheque à préciser au dos)
- Les Pass-Loisirs CAF, pass'sport culture, ou autres sont acceptés